



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

### *Aux contribuables de la susdite municipalité*

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 10 mars 2025, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

#### Demande de dérogation mineure 2025-1

#### Modification de date

**Désignation :** 415, rue Principale  
Lot 6 362 532, cadastre du Québec

Une décision sera prise lors de la séance du conseil du 7 avril 2025 plutôt qu'à celle du 10 mars 2025.

#### Nature et effets :

La présente demande porte sur la hauteur non-conforme du niveau du rez-de-chaussée qui dépasse de 0,6446 mètre la hauteur permise conformément au Règlement de zonage 841-2023. La demande vise à régulariser la situation qui persiste depuis quelques années, en atténuant la hauteur par l'entreprise de remblai et par l'ajout d'aménagement paysager. Donc, en conservant l'immeuble tel qu'il est à ce jour.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 21<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2025.**

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)

Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 21<sup>e</sup> jour du mois de février 2025, entre 8 h et 12 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21<sup>e</sup> jour du mois de février 2025.

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier